

des nations en question

La situation en Ukraine, d'une actualité brûlante, conduit à une réflexion sur l'avenir des États européens actuels. On est habitué en France à postuler que la nation et l'État ont par définition le même cadre géographique. Si l'on se réfère à ce que l'on enseigne à nos collégiens, le modèle politique français serait donc simple : une nation unifiée dans le cadre d'un État démocratique qui a librement accepté de faire partie d'une union d'États-nations souverains. Mais on leur apprend aussi que la construction de ce modèle a été longue et chaotique. Les taux d'abstention témoignent de ce que la démocratie est en crise. Le contrat social qui unissait les citoyens est aussi en crise. Enfin les jeunes apprécient moins que les seniors la paix que la construction européenne a donnée à la France.

Cela dit, le navire vogue. Poursuivra-t-il longtemps et partout sa course pacifique ? N'est-il pas même en Europe guetté par un redoutable danger de dissociation de l'État et de la nation, donc de dislocation ?

Le risque de décomposition violente du cadre étatique existant, soit du fait de forces internes explosives plus ou moins soutenues de l'extérieur, soit par intervention étrangère extérieure existe-t-il encore ? L'apaisement en cours des conflits basque ou irlandais, le statu quo qui semble durer dans l'ex-Yougoslavie, les déboires subis par les États-Unis, voire d'autres, dans leurs interventions extérieures plaident pour l'optimisme. Mais des cendres mal éteintes ne couvent-elles et d'autres puissances ou organisations terroristes ne sont-elles pas susceptibles de les attiser ?

Un autre aspect du risque de dislocation est moins brutal, mais peut-être plus probable dans certains pays européens (en France, c'est peu vraisemblable heureusement) mettant en cause l'Union européenne elle-même. L'édification de certains états a été tardive. Les frontières sont loin d'y correspondre toujours à des nations. Il est facile d'en trouver des exemples. L'existence de l'Union européenne permet par exemple à de nombreux Catalans, Écossais, Flamands, Basques, etc. de proclamer qu'entre l'Europe et leur grande région géographiquement et ethniquement homogène la structure étatique à laquelle ils appartiennent est inutile, coûteuse, voire oppressive ! La reconstruction des structures européennes sur la base des vieilles identités culturelles ne serait-elle pas la panacée ?

Ce raisonnement peut séduire, même s'il néglige que l'Europe est de plus en plus menée par les États membres. Mais il n'est pas sans danger. D'abord la décentralisation radicale, voire l'éclatement qui sont souvent présentés comme la conséquence, voire le remède à la crise des États providence et de leur contrat social sont bien souvent des manifestations d'égoïsme : la « Padanie » contre le Mezzogiorno en Italie, la riche Catalogne qui ne veut plus aider le reste de l'Espagne, la Flandre industrielle contre la Wallonie, etc. Ensuite, faut-il exclure, comme en Yougoslavie, l'émiettement en entités peu viables et le retour des vieilles haines ? La mise en place de structures fédérales à l'intérieur de certains pays membres peut-elle permettre d'éviter ces dangers ? Les exemples de pays aussi différents que l'Allemagne, la Suisse ou les États-Unis prouvent que c'est un modèle qui fonctionne, mais à des conditions bien spécifiques, comme le montre « l'anti-modèle » belge. Seraient-elles réunies en Italie, en Espagne ou en Grande-Bretagne ? L'Ukraine, hélas pour elle, concentre tous les facteurs de risque : absence de frontières géographiques naturelles, divisions religieuses et linguistiques, passés historiques divers, voisins puissants qui cherchent à l'attirer dans leur camp, « certain » de manière brutale. Et pour couronner le tout, des « élites » post-soviétique rapaces et sans vision. Le fédéralisme, qui aurait pu, à froid, réduire les tensions, risque s'il est mis en œuvre dans le contexte actuel, de dessiner la carte d'un nouveau démembrement. Nul ne peut se hasarder aujourd'hui à une prévision. Mais après tout, le pire n'est jamais sûr !

déjeuners

Un programme riche et passionnant avec des interlocuteurs éminents :

— le 13 janvier, **Jean-Baptiste de Foucault**, président de l'association humanitaire Solidarités nouvelles contre le chômage, créée au début des années quatre-vingt, est intervenu sur le thème de « l'accompagnement des personnes en difficultés », cher aux membres de Contrat-social

— le 27 janvier, **Laurence Parisot** est intervenue sur le thème « le moral des Français et l'état de la société » lui permettant en particulier de relancer le débat sur l'Europe et de rappeler que les questions actuelles ne sont pas « Europe ou pas Europe ? » mais plutôt « Europe pourquoi ? » et « Europe comment ? ».

— le 10 février, **Yves Farge** et **Jacques Lukasik**, ex-directeurs de la recherche dans de grands groupes industriels et maintenant membres de l'Académie des technologies de France, sont intervenus sur le thème « le risque du rejet scientifique et technologique par la société » ; ils ont pu ainsi rappeler que, entre autres, le principe de précaution conduit la société à un pessimisme généralisé.

— le 7 mars, le **père Henri Madelin**, Société de Jésus, ancien directeur de la revue *Études* est intervenu sur le thème « les premiers pas du pape François », lui permettant ainsi de développer les thèmes de son livre *Le pape François : ainsi fait-il*, coécrit avec Caroline Pigozzi.

Nous espérons bien proposer un programme également attrayant pour le reste de l'année. Nous souhaitons que membres et partenaires soient nombreux à participer à ces **déjeuners** dont les **comptes rendus** sont **en ligne** sur notre site internet.

débats entre membres

Les contributions de nos membres ont été trop nombreuses et trop diverses pour pouvoir toutes les citer. En voici seulement quelques-unes :

- beaucoup de précisions ou de questions sur nos **réflexions économiques** qui vont de remarques méthodologiques sur la validité du PIB comme indicateur à des remarques sur la genèse et la vraisemblance du pacte de compétitivité ;
- des contributions sur la **famille** en relation avec la crise du contrat social français, avec des précisions sur l'évolution du droit et la place du capitalisme familial ;
- une intéressante analyse sur l'**eau ressource rare ou ressource renouvelable...** à condition que ceux qui en ont besoin trouvent les financements nécessaires ;
- beaucoup de questions sur l'**économie numérique**. À ce propos, il a paru intéressant de reproduire de très larges extraits des explications d'un de nos membres à propos d'un extrait qui pointait l'évolution du métier de journaliste à l'ère des réseaux sociaux :

« **Tout provient du web dit "2.0"**, c'est-à-dire du développement, au milieu des années 2000, de fonctionnalités proprement collaboratives pour les sites internet. On est passé à un modèle sans équivalent non-numérique dans lequel l'intérêt n'est pas tant dans la publication originelle que dans la cascade de commentaires qu'elle suscite et qui est elle-même commentée, et dans l'écho amplifié que donne la facilité de republier cette somme de contenu collectif. Parmi les conséquences, il est d'usage d'observer :

(i) l'**infobésité**, ou surcroît d'information parvenant par de multiples canaux sans validité sans équivoque de la source,

(ii) la **compétition farouche** qui en résulte, avec un avantage de fait à ceux qui n'ont rien d'autre à faire que de publier et de réagir,

(iii) l'**ambiguïté sur la légitimité** de qui s'exprime et surtout de qui arbitre, le format d'échange mettant tout le monde sur le même plan apparent de compétence et d'intégrité, et favorisant une culture égalitariste où la liberté de s'exprimer prime l'impératif de pertinence.

Loïn d'être un débat technique sur la sécurité de l'information ou sa confidentialité, le numérique est une pure question d'usages, donc de société, et ici de démocratie. Comme le bal masqué, comme le carnaval, comme les graffitis, comme les dazibaos, comme la CB, comme les radios libres, le web est un espace anémique où la liberté n'est pas contrebalancée par la responsabilité. Les réponses ne sont pas juridiques, mais pédagogiques, culturelles, éducatives. Des dispositifs d'auto-régulation existent déjà : en gros « je me fie à ce qui m'est relayé par quelqu'un en qui j'ai confiance ». Mais aussi, des opportunités existent d'une information plus fiable et plus rapide via le crowdsourcing. Les journalistes, papier comme audiovisuel, sont en effet au cœur de ces phénomènes qui percutent profondément leur modèle et dont ils se sont, pour certains, très tôt emparés : ils restent parmi les principaux bloggers et twitteurs.

Les analyses des usages numériques négligent souvent un fait essentiel : l'américanité

originelle des plateformes et des usages qui y naissent. Je veux dire par là l'attachement fondamental au 1er amendement et à la liberté d'expression illimitée qu'il garantit, jusqu'à des extrêmes choquants pour un européen. Aux mains de jeunes pas tous munis d'un bagage culturel suffisant, il se traduit parfois par un glissement pervers : puisque j'ai le droit de l'exprimer, alors mon opinion devient un fait aussi valide qu'un autre et les arguments factuels qui l'amendent sont au mieux sans effet, au pire un complot liberticide. Puisque la Loi me garantit le droit de dire et penser que la Terre est plate, quiconque produit un argument contraire est malveillant, et au diable la viabilité pragmatique de ma posture. Cette négation de la revue de pairs, du débat contradictoire et du consensus mine paradoxalement la pensée démocratique des Lumières dont procède la constitution américaine elle-même... »

documents de travail

note de conjoncture

synthèse rédigée en mars 2014

Économie mondiale : sans changement notable sauf crise grave

Confirmation des tendances précédentes avec une croissance du PIB mondial à 3,7 % en 2014 et 3,9 % en 2015 : respectivement à 2 et 2,3 % pour les économies avancées, plus de 5 % pour les économies émergentes incertaines, à 2,8 et 3 % pour les États-Unis, à peine 1 % en 2015 en Europe.

France : sous surveillance renforcée

Un début d'année difficile avec des indicateurs économiques défavorables : déficit budgétaire, déficit des échanges extérieurs, chômage, faible compétitivité et taux de marge dégradé des entreprises... La réduction des dépenses publiques est une première urgence.

Europe : une reprise atone dans la zone Euro

Reprise modérée dont l'Allemagne reste le principal moteur en espérant que la crise ukrainienne et le ralentissement des économies émergentes ne viennent pas perturber cette tendance. À noter une amélioration de la conjoncture au Royaume-Uni.

États-Unis : une reprise qui se confirme

L'amélioration se confirme : progression des exportations, rebond de la consommation des ménages tandis que l'on espère une relance des investissements nécessaires notamment dans les infrastructures. Avec la crise, les inégalités se sont creusées.

Pays non occidentaux : changement de perspective

Après l'optimisme qui a prévalu, l'humeur est désormais à l'inquiétude : retour à une politique monétaire moins accommodante aux États-Unis, multiples difficultés internes... La Chine reste à un niveau de croissance enviable — autour de 7,5 % — mais doit faire face à de nombreux problèmes, notamment aux risques liés à son système financier. La politique de relance du Japon ne semble pas réussir. L'économie de la Russie est fortement ralentie.

Marchés de capitaux et banques : le poids de la dette

L'accroissement de l'endettement mondial qui aurait atteint 100 000 milliards de dollars en 2013 (multiplié par 2,5 depuis 2001) et les mouvements de capitaux qui y sont liés ne sont pas sans danger. Cet accroissement serait en grande partie imputable aux dettes souveraines (+ 80 % en 6 ans). Ceci rend le pilotage des banques centrales particulièrement délicat si on veut éviter les effets d'une remontée des taux sur la croissance et sur les pays endettés. La situation économique a modifié la hiérarchie habituelle des rendements : sur la période 2000-2013, le rendement des marchés obligations a dépassé celui des marchés actions. En conclusion, dans l'immédiat, peu de grands changements anticipés sous la réserve non négligeable dans le contexte mondial actuel, de crises graves notamment géopolitiques mais aux conséquences malaisées à prévoir !

Cette note a donné lieu à une discussion axée en particulier sur trois thèmes : les inégalités et le développement, l'efficacité des sanctions économiques et l'énergie.

Les **notes de conjonctures** sont en ligne sur notre site. La dernière livraison est réservée aux **membres** de Contrat-social.

extraits

Au cours du premier trimestre 2014, les **extraits** des livres ou articles de revue suivants ont été diffusés aux **membres** de Contrat-social (les numéros entre crochets qui suivent les extraits renvoient aux **chapitres** du site de Contrat-social qui sont en accès libres, les extraits étant réservés aux membres) :

Hélène Bekmezian, « L'Assemblée nationale reste à l'écart du monde de l'entreprise », *Le Monde*, 12 décembre 2013. Le thème est souvent abordé mais ce bref article a paru apporter des précisions intéressantes. De prochains extraits reviendront sur le fossé qui existe (au plan de réflexion...) entre le monde politique et celui de l'entreprise [11-13].

Alain Fabre, *Les PME au cœur de la compétitivité*, Centre d'information et de recherche sur l'Allemagne, été 2013 [11-14].

Dominique Andolfatto, « La CGT change-t-elle ? » *Commentaire*, automne 2013. L'auteur connaît bien la question et est sérieux. Le déclin de la CGT se combine désormais avec des luttes de tendances internes devenues fortes [13-11].

Alain Touraine, *La fin des sociétés*, Seuil, 2013. Il est impossible de résumer le livre (- testament ?) d'Alain Touraine, mais on peut, déjà, signaler la parution de ce monument d'un des grands sociologues français. Quelques phrases qui ont semblé essentielles ont été extraites. La vision de Touraine est assez claire : la pression, la force des institutions traditionnelles s'affaiblit ; l'individu, le sujet peut, enfin tenir sa place. Si la tendance décrite par l'auteur semble réelle, sa portée actuelle, telle que la visualise Alain Touraine paraît davantage relever du vœu que de la réalité ? [13-12].

Alexis Abeille et Geoffroy Daignes, « En mer inconnue », *Le Débat*, octobre 2013. L'article d'où est tiré ce très court extrait a été écrit par des professionnels, familiers des réseaux sociaux. Il semble que les auteurs ont raison de penser que les relations entre les journalistes (les médias) et le public se sont transformées. Pas nécessairement dans le sens d'analyses approfondies. Se développe largement l'intérêt, le « bruit », le « buzz », autour de faits récents qui attirent les possesseurs de téléphones portables ou de tablettes. Cet extrait a donné lieu à une discussion animée entre nos membres. L'une des interventions figure dans les débats [21-32].

Philippe Chalmin, « Illusoire transition écologique », *Le Monde*, 20 septembre 2013. Environnement, coût pour les ménages et les entreprises : éternels problèmes énergétiques. L'article, rédigé par un bon connaisseur, rappelle quelques données de base [22-32].

Annick Steta, « La bataille de l'eau », *Revue des deux mondes*, septembre 2012 : aspects économiques, environnementaux mais, aussi, géopolitiques [22-34].

Gabriel Zucman, « Paradis fiscaux : "tout reste à faire" », entretien, *Le Monde*, 8 novembre 2013. Ces extraits ne sont pas les premiers qui nous sont adressés sur le thème des paradis fiscaux. Ceux-ci sont, certes, assez orientés mais le phénomène, qui aura pris une ampleur considérable dans les années récentes, n'est-il pas important ? Les paradis auront joué un grand rôle dans la crise financière. Une partie des sommes cachées relève de réseaux criminels qui semblent jouer à fond la carte de la mondialisation et sont devenus, dans plusieurs pays, des facteurs de trouble redoutables [23-51].

La solidarité financière face à la crise de l'Euro. Les Brefs-institut Jacques-Delors, mai 2013. Une vision positive de l'évolution européenne ; c'est une chose rare mais naturelle puisqu'elle émane de l'institut Jacques-Delors [24-92].

Jean-Louis Gergorin, « La stratégie furtive de Barack Obama, une novation majeure », *Commentaire*, automne 2012. L'article d'où ont été tirés ces extraits décrit les nouvelles formes d'intervention américaines [24-93].

Hubert Védrine, « Négocier avec fermeté et vigilance », *Le Débat*, janvier 2014. Les négociations commerciales entre les États-Unis et l'Union européenne ayant repris, ces observations d'Hubert Védrine sont intéressantes [24-94].

« **Pourquoi les universités américaines dominent-elles les classements ?** », *Alumni-Sciences-Po magazine*, septembre 2012. Ce document a été repéré par l'association des anciens élèves de Sciences-Po. Ce n'est pas innocent mais reste, toutefois, fort intéressant [32-21].

François Badie, « La lutte contre la corruption : enjeux internationaux et réponse française, Rapport moral sur l'argent dans le monde 2011-2012 », *Revue d'économie financière*, 2013. L'article, paru dans une revue des plus sérieuses et rédigé par un homme qui doit connaître le sujet, laisse le lecteur sur sa faim. D'abord il est dans la nature du phénomène d'être difficile à appréhender. Et puis la phrase finale fait douter de la capacité de l'administration française de lutter efficacement contre la corruption [42-18].

enquête sur la lettre de Contrat-social

Les taux de réponse et de satisfaction de nos lecteurs sont suffisants (cf. récent compte rendu) pour ne pas imposer de grands changements. Quelques points ressortent cependant du questionnaire :

1. Nos lecteurs ne souhaitent pas que nous nous enfermions dans un format trop rigoureux. Ils admettent en grande majorité que la longueur des articles doit dépendre du sujet. Ils nous demandent cependant que, dans la mesure du possible, soit fait un effort de concision surtout s'agissant du résumé de documents diffusés in extenso directement ou via le site. Nous y veillerons.
2. Une très grande majorité se prononce pour un sommaire suffisamment étoffé pour donner une idée des articles proposés (comme celui de la Lettre de janvier). Il faut donc continuer dans ce sens. Nous cherchons comment répondre à la demande de ceux qui aimeraient directement accéder à un article qui les intéresse.
3. Des lecteurs souhaitent pouvoir imprimer tout ou partie de la Lettre. Tant mieux. En passant par le site c'est simple : sélectionner son texte puis lancer « imprimer » dans le menu Fichier. Mais quand on souhaite imprimer directement sans passer par le site, il semble que ce soit possible pour certains mais pas pour tout le monde.

étude « accompagnement »

Le comité de pilotage, le 7 mars 2014, a validé la première étape de l'étude « accompagnement » et le programme de travail de la seconde. En voici le résumé. Lancée au début de 2013, l'étude sur l'accompagnement bénévole des personnes en difficulté est aujourd'hui bien avancée.

Contrat-social est né du constat que la société française est en crise. Nos deux précédentes études — traitant respectivement de l'éducation et des retraites — ont été consacrées à deux aspects de cette crise. Nous en abordons aujourd'hui un troisième, l'accompagnement. Dans la définition qui est la nôtre ce terme recouvre les actions d'assistance fournies à une personne ou une famille et destinées à traiter un problème spécifique (le logement, le surendettement, le chômage, etc.), mais en prenant en compte la diversité et la complexité des problèmes rencontrés par le bénéficiaire (comment le faire vivre dans un logement stable ? pourquoi était-il surendetté ? comment gérer le retour à l'emploi ? etc.).

Aujourd'hui, en schématisant, cet accompagnement se pratique de trois façons :
— de manière indépendante, par des groupes ou des associations bénévoles qui renouvellent les pratiques de charité (la frontière étant parfois ténue avec l'initiative individuelle),
— directement par des collectivités publiques selon des approches dérivées du « welfare state » de Beveridge. Cela n'a pas été sans efficacité, mais au prix d'une centralisation excessive et de dépenses croissantes, qui sont devenues d'autant plus insoutenables que la crise économique a réduit les ressources publiques tandis que se répandait la précarité,
— en collaboration plus ou moins structurée et claire entre collectivités publiques et organismes privés bénévoles.

Nous avons choisi d'étudier, le plus en profondeur possible, les mécanismes d'accompagnement impliquant des bénévoles parce que nous étions mus par une double conviction :

1. **Il nous est apparu** que le bon fonctionnement de l'accompagnement, quelle que soit la façon dont il est pratiqué, supposait le respect de bonnes pratiques à identifier et promouvoir.
2. **Nous avons l'intuition** que les acteurs publics qui s'en préoccupent pourraient démultiplier leurs actions et leur efficacité s'ils acceptaient de faire d'avantage appel et confiance aux bénévoles. Plus précisément, si l'État, les collectivités locales, les grandes institutions sociales qui sont légitimement « maîtres d'ouvrage » et de ce qui va avec (fixation de la stratégie, des objectifs, du financement) ne confondaient pas ce rôle avec la mise en application sur le terrain, c'est-à-dire la « maîtrise d'œuvre » qui gagnerait à être beaucoup plus largement déléguée à la société civile, avec ses composantes associatives, professionnelles et bénévoles.

Pour tester ces deux hypothèses, le groupe de travail qui conduit l'étude a procédé à un échantillonnage d'expériences significatives et variées : l'aide à l'enfance, l'aide à la famille (à travers les initiatives du logement social), la citoyenneté (suivi des personnes en main de justice) et le retour à l'emploi.

Les premiers cas étudiés semblent valider les hypothèses de départ. Pourquoi ? D'abord, bien sûr, parce que les organismes ou équipes que nous avons analysés nous ont paru bien organisés et efficaces.

Mais plus fondamentalement, nous croyons avoir mis à jour les raisons quasi sociologiques qui justifieraient le passage d'une pratique autoritaire et technocratique de l'accompagnement à des relations plus personnelles, plus chaleureuses, plus engagées, en bref plus « fraternelles ». Il faut modifier le paradigme ! Il faut faire confiance !

Le comité de pilotage ayant approuvé le prérapport du groupe de travail, il a fixé les objectifs suivants pour la seconde phase :

- **affiner les analyses** du prérapport (par exemple, sur les problématiques transverses et les bonnes pratiques à recommander aux délégants et aux délégataires) ;
 - **établir une liste des travaux et études complémentaires** à mener à bien (par exemple recueil de données chiffrées) ;
 - **identifier les domaines** dans lesquels il serait utile et réaliste de développer, voire d'implanter l'accompagnement ;
 - **rechercher comment diffuser** notre étude et promouvoir ses recommandations (articles de presse ou de revue, colloques, travaux universitaires, lobbying, etc.)
- comme il est évident que ces objectifs sont trop ambitieux pour nos seuls moyens actuels, essayer de démultiplier nos capacités d'étude et d'action en recherchant l'avis de personnalités impliquées dans l'accompagnement et si possible leur aide et leur appui.

nouvelles de nos partenaires

Xavier Lacaze a quitté la présidence d'**Eratosthène** et a été remplacé par **Clare Chatfield**. Il a transféré la responsabilité de correspondant principal auprès de nous à **Guillaume Gasztowt** qui a déjà participé à plusieurs de nos réunions. Xavier Lacaze a souhaité demeurer membre de Contrat-social.

De grands progrès ont été accomplis dans l'organisation de nos relations avec **Les Vigilants**. Nous avons échangé des correspondants principaux, respectivement **Bernard Blazin** auprès de nous et, auprès des Vigilants, **Jacques Blanchard**. Nous souhaitons la bienvenue à Bernard Blazin.

Dans un premier temps, on recherchera une meilleure connaissance de chaque organisation et de leurs centres d'intérêt :

- par la diffusion systématique des publications...
- par la participation réciproque de certains membres aux manifestations : déjeuners, débats... et éventuellement aux travaux en cours.

contrat-social en bref

Qu'est-ce qui nous réunit ?

Nous avons constitué un groupe de réflexion d'une cinquantaine de personnes, issues de la « société civile » qui croient aux droits de l'homme et à la démocratie. Notre groupe offre à ses membres l'opportunité d'apporter au débat public des contributions pertinentes et originales.

Nous avons exercé ou exerçons des responsabilités diverses dans la fonction publique, des entreprises ou des associations. Nous constatons que le contrat social qui unit les Français fonctionne mal et, à certains égards, est fragilisé. Nous sommes convaincus que la conception et la mise en œuvre de ce contrat peuvent être progressivement améliorées et nous cherchons à y contribuer par nos travaux.

Sans aucune attache partisane et totalement indépendants, nous tentons, en particulier, à mettre en lumière des obstacles aux changements qui sont souvent occultés.

Que croyons-nous ?

La responsabilité des citoyens est pour nous une valeur cardinale. À nos yeux, la participation des citoyens qui le peuvent, comme bénévoles, à des actions collectives est très souhaitable.

En effet, face aux difficultés plus ou moins durables de nos concitoyens, les prestations de l'État-providence, indispensables (mais aux effets parfois nocifs) ne suffisent pas pour ceux qui auraient besoin d'être accompagnés de façon attentive. Une contribution de bénévoles expérimentés, formés et encadrés pourrait, à nos yeux, être développée qui consoliderait le lien social, vital pour une société de notre temps.

Pour bâtir une société de responsabilité, un État providence refondé et très respecté est indispensable. Dans une organisation plus franchement européenne et décentralisée,

il devrait orchestrer réflexions et débats, proposer des normes et les codifier de façon cohérente afin de s'assurer de leur respect. Quant aux institutions comme les écoles, les tribunaux ou les hôpitaux, devenues plus autonomes, elles devraient être rendues davantage capables d'initiatives et d'expérimentations, leurs prestations étant systématiquement évaluées.

Que faisons-nous ?

1. Nous avons conduit des **études** sur des éléments essentiels du contrat social : l'éducation, l'emploi et les retraites dernièrement. Nous cherchons, lorsque nous examinons de tels sujets, à nous informer sans a priori ; en nous demandant si nous sommes capables d'apporter une valeur ajoutée. La dizaine de **déjeuners-débat** que nous organisons chaque année avec les personnalités les plus diverses contribue à notre information et à nos réflexions.
2. Nous essayons de suivre de près **l'actualité** et les réflexions qu'elle suscite. Nos membres disposent à cet effet, une fois par semaine en moyenne, d'**extraits** de livres, rapports ou articles qui nous paraissent substantiels ou originaux ; nous menons des débats internes sur des sujets d'actualité.
3. Tous les deux mois, une **note de conjoncture** s'efforce de synthétiser les faits économiques et politiques majeurs de la période écoulée pour pouvoir prendre en compte l'environnement qui s'applique aux sujets étudiés et rester attentifs aux facteurs qui commandent la compétitivité française.
4. Nous publions une **lettre trimestrielle** destinée à des personnes que les travaux de Contrat-social intéressent.
5. Nous avons conduit et pouvons initier des actions de **formation** en collaboration avec des établissements universitaires et des grandes écoles.
6. Nous développons des **relations** et des collaborations avec d'autres groupes de réflexions à la démarche similaire.
7. Pour **diffuser** les résultats de nos actions et études, nous les mettons en **ligne** sur notre site internet www.contrat-social.com. Ce site, mis à jour périodiquement constitue le lien avec tous ceux qui partagent notre vision. Nous vous invitons donc à le consulter régulièrement.



Si vous souhaitez rejoindre Contrat-social — ou pour toute question que vous souhaiteriez nous poser — n'hésitez pas à nous contacter.

Contrat-social
8 rue La-Boétie
75008 Paris
contact@contrat-social.com
www.contrat-social.com

Cliquez ici si vous ne **visualisez pas** correctement cette lettre.

Cliquez ici si vous souhaitez ne **plus recevoir cette lettre**.

Contrat-social certifie que le recueil de ces données personnelles a donné lieu à une déclaration à la commission nationale Informatique et Libertés (Cnil), sauf dans les cas de dispense et d'exonération prévus par la loi. Contrat-social s'engage à ne pas communiquer ni divulguer vos données personnelles, hormis le cas où elle y est requise par une autorité judiciaire ou par une disposition légale. Contrat-social s'engage à ne faire aucune utilisation commerciale ou publicitaire des remarques, questions et commentaires qui lui seront envoyés. Ces données seront conservées pour une durée indéterminée.

Conformément à la loi modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de l'ensemble des données personnelles vous concernant qui ont été collectées au titre de votre utilisation du site. Pour exercer l'un de ces droits, vous devez nous écrire à l'adresse indiquée ci-dessus.

